



Le déploiement de l'économie circulaire est vu comme une opportunité pour relancer l'économie dans une optique régénérative et qui opère dans les limites de la planète. Il convient d'optimiser davantage l'utilisation des ressources, en réparant, réutilisant, recyclant davantage mais surtout en concevant des produits et services qui ne soient pas autant de sources additionnelles de déchets. Ce modèle vient renforcer l'objectif de nouveau industriel de la Wallonie et lui permettra d'améliorer sa résilience face aux futures crises, en intégrant pleinement le changement de cap imposé notamment par le dérèglement climatique, et en s'assurant une plus grande indépendance en termes de ressources et par rapport à des chaînes logistiques globales.



VISION

La vision de la Wallonie repose sur les orientations suivantes :

- Évoluer vers une **économie neutre en carbone** ;
- Evoluer vers une **économie résiliente et inclusive** ;
- Stimuler l'**innovation** comme catalyseur en s'appuyant notamment sur les solutions fondées sur la nature et sur la transition numérique.

Avec Circular Wallonia, la Wallonie entend progresser dans la voie tracée par l'Europe avec son Pacte Vert, et ainsi contribuer à la diminution des émissions de gaz à effets de serre, à enrayer le déclin de la biodiversité et à améliorer le taux d'emploi.

Parmi les objectifs stratégiques de Circular Wallonia, citons notamment :

- Remplacer les ressources fossiles ou produites de manière non durable, par des ressources renouvelables et largement disponibles, partout où cela est possible pour 2050 ;
- Augmenter de 25 % la productivité des ressources entre 2020 et 2035;
- Diminuer de 25% la demande directe en matières et la consommation intérieure de matières d'ici 2030 (par rapport à l'année 2013) ;
- Augmenter de 20 % les emplois wallons contribuant directement et indirectement à l'économie circulaire d'ici 2025.



UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE À RENFORCER

Circular Wallonia est le résultat d'une évolution politique principalement en vigueur depuis le Plan Marshall 4.0 (2015-2019). Depuis plusieurs années, une variété d'initiatives et de dispositifs de soutien au développement de l'économie circulaire ont vu le jour notamment en matière d'accompagnement, de financement de projets, de réutilisation, de réemploi et de gestion des déchets-ressources, citons entre autres :

- L'accompagnement des entreprises par le Réseau de référents bas carbone coordonné par la SOWALFIN ;
- Le programme NEXT qui investit en prêt et/ou capital pour financer des PME ou des grandes entreprises ;
- Les chèques Economie circulaire ;
- Les Pôles de compétitivité wallons ;
- Le Green Deal Achats Circulaires.

Le Plan wallon des Déchets-Ressources (PWD-R), adopté le 22 mars 2018, a également marqué une évolution dans la politique de gestion des déchets en y intégrant les principes de l'économie circulaire.

Vu la transversalité des enjeux, d'autres plans et stratégies de la Région abordent certains pans de l'économie circulaire, notamment : la Stratégie de Spécialisation intelligente, la Stratégie à long terme pour la rénovation énergétique des bâtiments, les Alliances Emploi Environnement, la Stratégie de la Wallonie pour soutenir le développement de l'économie sociale « Alternativ'ES ». Circular Wallonia se veut cohérente avec ces autres documents stratégiques, et entend coordonner, renforcer et amplifier la dynamique régionale en économie circulaire.

10 AMBITIONS POUR UNE WALLONIE CIRCULAIRE

10 ambitions sont au cœur de Circular Wallonia :

- 1 Être une Région avec un écosystème économique et industriel engagé dans l'économie circulaire
- 2 Être une Région pionnière dans les innovations circulaires et leader au niveau européen
- 3 Être une Région qui gère et exploite ses ressources naturelles de manière circulaire
- 4 Mettre en capacité les consommateurs
- 5 Faire de la Région un acteur exemplaire
- 6 Informer, éduquer et former tous les acteurs à l'économie circulaire
- 7 Mettre en place une dynamique pérenne avec les acteurs de la Région
- 8 Faire de la prévention des déchets une opportunité pour tous
- 9 Améliorer les connaissances relatives aux déchets-ressources
- 10 Amplifier la politique de tri à la source et le meilleur traitement des déchets



LES MESURES PHARES

Circular Wallonia contient plus de 60 mesures pour un budget estimé de plus de 200 millions d'euros pour assurer le déploiement de l'économie circulaire et atteindre les 10 ambitions de la Wallonie. Le financement reposera sur diverses sources : budgets courants réorientés, FEDER, fonds européen de relance et de résilience, mobilisation de moyens européens (Horizon Europe, Partenariats S3, IPCEI Pilotes vanguard).

Ce paquet de mesures a été pensé de manière intégrée, et celles-ci se renforceront mutuellement. Ces mesures pourront être adaptées et complétées au fur et à mesure de leur mise en œuvre grâce à la gouvernance flexible et participative.

Les priorités d'action en faveur des entreprises wallonnes sont, entre autres :

- Sensibiliser, informer, accompagner ;
- Donner une meilleure visibilité et renforcer les dispositifs et outils existants en Wallonie ;
- Stimuler la demande en produits et biens circulaires au travers des achats publics ;
- Renforcer la visibilité des produits circulaires wallons aux niveaux européen et international ;
- Favoriser les projets innovants en maximisant les partenariats européens.

D'autres mesures sont prévues à destination de publics cibles multiples, tels que la société civile, les acteurs publics, les citoyens et les entreprises, par exemple :

- Valoriser les actions déjà menées au sein de la Région, et sensibiliser tous les acteurs sur l'économie circulaire ;
- Renforcer le développement des connaissances et des compétences ;
- Renforcer les outils existants afin d'armer les pouvoirs publics pour la passation de marchés publics circulaires et innovants ;
- Réaliser un outil territorial de monitoring et de développement des chaînes de valeur ;
- Développer un set d'indicateurs pour le suivi de l'état et de l'évolution de l'économie circulaire en Wallonie.

60
MESURES

10
AMBITIONS
de la Wallonie

DÉPLOIEMENT DE SIX CHAÎNES DE VALEUR PRIORITAIRES

Une attention particulière est accordée à six chaînes de valeur porteuses pour l'économie circulaire en Wallonie. Celles-ci ont été définies, au croisement des thématiques européennes avec les forces et ambitions de la Région :



La construction et les bâtiments



Les matières plastiques



L'industrie alimentaire et les systèmes alimentaires.



L'eau



Les textiles



La métallurgie
(en ce compris métaux rares/critiques et les batteries)

Accompagnées de l'économie biobasée en tant que priorité transversale.

Les organisations de coordination au cœur du partenariat reposant sur les chaînes de valeur prioritaires sont :



UN PROCESSUS COLLABORATIF DE L'ÉLABORATION À LA MISE EN ŒUVRE

La transition vers une économie circulaire nécessite une approche systémique et participative. Ainsi, la stratégie a été construite en intégrant des préoccupations économiques, sociales et environnementales et en suivant une démarche à la fois top-down et bottom-up, à travers des rencontres avec les acteurs de terrain, une consultation publique, et l'élaboration de mesures à travers des tables-rondes.

La gouvernance de Circular Wallonia a pour objectif de permettre une mise en œuvre efficace et agile des mesures, à travers un mode de fonctionnement collaboratif et relié aux besoins des acteurs de terrain. Une évaluation sera effectuée à intervalle régulier et pourra mener à des ajustements et/ou des propositions de nouvelles actions.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : economiecirculaire.wallonie.be

CONTACTEZ-NOUS :

Cellule de coordination Circular Wallonia :
economiecirculaire@spw.wallonie.be

SPW Secrétariat général
Direction du Développement durable

SPW Economie
Direction de la Politique Economique

Plus d'informations sur le PWD-R : SPW ARNE

